

Chef d'équipe d'entretien et d'exploitation voirie – Point-à-Temps

Le Pays de Douarnenez, ça vous tente ? Ça tombe bien, on recrute !

Situé dans le département du Finistère, vous serez séduit par le Pays de Douarnenez, ses chemins de randonnées, ses plages, ses ports et ses célèbres festivals. Territoire de caractère, dynamique, où il fait bon vivre, vous trouverez sur place tous les équipements et les infrastructures indissociables de la vie quotidienne : des commerces et artisans locaux, des grandes enseignes, des écoles (maternelles, primaires, collèges et lycées), de complexes sportifs (stade aquatique, salle multisports, mur d'escalade, centre nautique, skate-park, terrains de tennis, ...), des aires de jeux adaptées et accessibles PMR, une Médiathèque, un Port-Musée, deux cinémas, et bien plus encore ! Contactez-nous, on vous en dira plus et on facilitera votre installation !

Métier : Chef d'équipe d'entretien et d'exploitation voirie – Point-à-Temps

Grade minimum : Adjoint technique

Grade maximum : Agent de maîtrise

A défaut, un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans, puis CDI.

Type d'emploi : Emploi permanent

Temps de travail : Temps complet

Lieu de travail : Douarnenez Communauté

Poste à pourvoir : Dès que possible

Date de limite de candidature : 5 janvier 2025

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du chef de service de la régie voirie, le chef d'équipe organise et dirige au quotidien tout ou partie d'un chantier de travaux d'entretien de VRD, contrôle l'exécution des travaux effectués par des agents d'entretien et d'exploitation de la voirie (équipe Point-à-Temps).

Missions et Activités principales :

Missions principales :

Vérification du respect de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers :

- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de sécurité
- Appliquer et faire appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité liée aux outils et aux produits utilisés
- Contrôler le respect des règles de sécurité
- Vérifier l'application des règles de signalisation des chantiers et de sécurité pour le public

Prise en compte du dossier technique et des normes d'exécution d'un projet :

- Prendre connaissance auprès du chef de service des travaux à effectuer, des techniques de mise en œuvre choisies et des contraintes à prendre en compte
- Reconnaître le terrain et vérifier la faisabilité des travaux à effectuer
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Analyser les différents plans d'exécution ainsi que les moyens mis à disposition pour la réalisation du chantier (main d'œuvre, matériels, matériaux)
- Adapter les solutions techniques
- Lire un plan et interpréter les représentations techniques
- Faire un petit relevé de plan, effectuer un croquis coté
- Procéder à l'implantation et au traçage d'ouvrage en utilisant les documents

Organisation de chantiers réalisés en régie :

- Planifier les opérations sur un chantier
- Contrôler les calendriers d'avancement des travaux et apporter les modifications nécessaires au respect des délais et du budget engagé
- Piloter, coordonner et contrôler les interventions des équipes d'agents d'exploitation et d'entretien en interne
- Assurer l'implantation et le suivi de l'exécution par ses équipes d'agents d'exploitation et d'entretien des projets techniques
- Guider et contrôler l'exécution des travaux et leur conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité
- Prévoir et coordonner l'intervention des machines et des engins de chantiers
- Repérer les dysfonctionnements et en avertir le responsable hiérarchique

Surveillance et entretien du patrimoine de voirie :

- Effectuer des missions de surveillance d'un itinéraire ou d'un secteur géographique pour repérer les désordres, pannes et dysfonctionnements
- Estimer, quantifier et planifier les travaux d'entretien courant de la voirie
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable

Assimilation du dossier technique et recherche des modalités techniques et normes d'exécution du chantier :

- Lire et interpréter des documents techniques
- Veiller à la bonne application des règles techniques et des normes lors de la réalisation des ouvrages, dans le cadre éventuel d'une démarche qualité ou d'une certification

Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier :

- Établir des rapports de chantiers et des métrés contradictoires de travaux
- Rédiger un « carnet de constats » concernant l'exécution des travaux
- Établir des bilans journaliers, rapports, comptes rendus
- Vérifier la correspondance entre les travaux et le contrat initial

Activités managériales (chef d'équipe) :

- Favoriser la cohésion et la motivation de l'équipe
- Intervenir en cas de difficulté technique, apporter les ajustements nécessaires
- Proposer des améliorations dans l'organisation du travail
- Évaluer les agents de l'équipe (entretien professionnel)

Le poste requiert une polyvalence avec les autres corps d'états de la régie voirie (signalisation horizontale et verticale, maçonnerie, ...)

Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public.

Compétences requises :

Connaissances et expériences :

- Baccalauréat Professionnel dans le domaine des Travaux Publics
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) pour les matériels qui l'exigent
- Expériences de 3 ans minimum dans les Travaux Publics
- Être en capacité de :
 - Lire un plan
 - Réaliser des relevés de terrain
 - Réaliser des implantations
 - Rédiger une main courante
 - Encadrer une équipe de 3/4 personnes
- Permis de conduire B obligatoire
- Permis de conduire C et Certificat Certiphyto serait un plus

Qualités comportementales professionnelles :

- Autonomie
- Esprit d'initiative
- Qualités relationnelles pour le travail en équipe.

Relations fonctionnelles :

- Relation directe avec les usagers, les différentes équipes de la régie voirie et la hiérarchie (chef de service, directeur du Pôle, DST, DGS)

Contraintes du poste :

- Travail à l'intérieur ou à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé
- Travail en équipe
- Horaires réguliers et adaptés aux saisons
- Disponibilité lors d'événements exceptionnels (maintien de la viabilité, gestion du trafic en cas de crise routière)
- Travail sous circulation
- Port de vêtements de sécurité obligatoire (EPI)
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Le certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) pour les matériels qui l'exigent
- Permis de conduire B (véhicules légers) et C (poids lourds) demandés.
- Astreinte

Informations complémentaires :

- Rémunération statutaire
- Avantages mutuelle et assurance prévoyance maintien de salaire
- Tickets restaurants
- CNAS et Amicale du personnel
- Prime/Forfait mobilité durable

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Les candidats qui souhaitent se positionner doivent adresser leur candidature (lettre de motivations et CV) :

**A l'attention de Madame la Présidente de Douarnenez Communauté
Service des ressources Humaines
2 bis rue d'Estienne d'Orves - 29100 Douarnenez**

Contact: recrutement@douarnenez-communaute.fr / 02 98 74 46 84 - 02 98 74 46 20

